

Paris, le 13 novembre 2007

La Lettre d'Hubert Landier

N°7 nouvelle série

L'ANALYSE DE L'ACTUALITÉ SOCIALE À L'INTENTION DES DIRIGEANTS

EN FINIR AVEC LE MARXISME RÉSIDUEL

Bonjour,

Alors elle a éclaté en sanglots...

Une grande entreprise. Une réorganisation interne. L'un des services, occupant quelques centaines de personnes, va être externalisé. Une filiale a été créée afin d'accueillir les salariés concernés. Article 122.12. Ils sont plutôt d'accord. Ils bénéficient d'une garantie pour les 18 prochains mois et la nouvelle entité représente pour eux une aventure qui n'est pas dénuée d'attraits.

Intervention de la déléguée centrale CGT. Elle fait son boulot, conformément aux principes qui, à ses yeux, relèvent de l'évidence. Si l'entreprise externalise cette fonction, c'est qu'elle y trouve avantage ; et si elle y trouve avantage, ce ne peut être qu'au détriment des salariés. Elle doit donc les mettre en garde. Elle exige un plan de sauvegarde de l'emploi. Elle intervient en séance devant les intéressés. Des jeunes, pour la plupart. Elle leur explique qu'ils doivent se méfier, que dans dix huit mois, rien ne dit qu'ils conserveront leurs avantages actuels. Silence. Et puis l'un d'entre eux l'apostrophe. Brutalement. « Qu'est ce qu'on t'a demandé, toi ? Fous-nous la paix ». Alors elle éclate en sanglots. Publiquement.

Si je vous raconte cette histoire, qui vient de m'être rapportée, c'est que je la trouve caractéristique. Je ne connais pas cette dame, mais je suis certain qu'elle est sincère. Elle a conscience de représenter les travailleurs. Elle défend des valeurs : dignité, justice. Sans doute, elle se donne du mal. Et voilà que les jeunes l'envoient promener. Que se passe-t-il ?

Il se passe qu'ils vivent dans un monde différent. Quitter la grande entreprise pour passer dans une start up, pour eux, ce n'est pas un drame. Ils pensent que ce sera amusant et que cette aventure leur réservera peut-être des opportunités (sans quoi ils partiront). Elle, elle vit dans un monde bardé de garanties, où il s'agit de défendre pied à pied les avantages acquis sans cesse remis en cause par un patronat avide de profit. On le lui a bien expliqué : exploités, exploités, lutte des classes, rapports de forces, acquis sociaux, droits des travailleurs. Tout cela, pour elle, relève de l'évidence. Elle est dramatiquement sincère dans sa défense d'un monde qui n'existe plus.

Je sors d'un débat télévisé où on s'est pas mal empaillés. Dans la cabine de démaquillage, ce leader syndical – il a fait pas mal parler de lui ces temps-ci – me regarde droit dans les yeux. « De toutes façons, Monsieur Landier, me dit-il, vous savez bien qu'il n'y a que le rapport de forces pour faire bouger les choses ». Je ne trouve rien à lui dire. Ou alors, il me faudrait une demi heure, et un nouveau débat, pour lui dire que les choses, à moi, me paraissent moins simples. Je revois ses yeux. Il est d'une absolue sincérité (pas comme l'ancien ministre communiste, que j'ai félicité pour ses prises de catch redoutables et qui m'a répondu, de son accent rocailleux, qu'en effet il avait du métier).

Vous le dirai-je ? J'ai de l'estime pour ce syndicaliste pur et dur, enfermé dans son système de pensée, et je ne sais s'il faut rire ou pleurer quand, depuis que nous nous sommes regardés dans les yeux dans une cabine de démaquillage, je lis ses déclarations à la presse. Il vit dans un autre monde, un monde qui disparaît. Mais en attendant, il s'oppose de toutes ses forces au monde nouveau qui est en train d'advenir. Un monde qu'il ne comprend pas. Un monde ni meilleur ni pire, mais qui est simplement fondé sur des règles différentes de celles que ses précepteurs ont tiré d'une lecture simpliste de Karl Marx. ▶

- ▶ Voilà au moins une clé de lecture des oppositions que suscitent les réformes en cours, ou en gestation. Si par exemple le gouvernement remet en cause les règles relatives aux régimes de retraite, ce n'est pas pour des raisons arithmétiques qu'un enfant de dix ans comprendrait, c'est parce que la classe dominante veut « faire payer les travailleurs » afin d'accroître ses profits. Le principal obstacle aux transformations dont la France a besoin, c'est l'existence d'un marxisme diffus qui ne s'affiche pas comme tel, mais qui s'affirme par des réflexes conditionnés.

Ces réflexes, ils sont partout. L'entreprise se réorganise, c'est pour mieux exploiter les travailleurs. Elle délocalise une activité devenue inexploitable en France, c'est pour accroître ses profits. Le gouvernement s'emploie à l'institution d'un service minimal dans les transports, c'est avec l'intention de s'en prendre au droit de grève. Il veut réduire le nombre des fonctionnaires, c'est avec la volonté de remettre en cause leurs droits durement conquis. De tels présupposés viennent tout droit du marxisme simpliste qui tient lieu de pensée à une partie de la gauche française. Ils ont la puissance du mythe. Ils sont rassurants, ils permettent une compréhension globale du monde, ainsi divisé entre les bons et les méchants. L'ennui, c'est qu'ils empêchent de voir la réalité telle qu'elle est devenu - non pas un monde où il n'y a plus de méchants, où il n'y a plus de perdants, mais une réalité devenue plus complexe. Et qu'ils contribuent efficacement à bloquer tout effort de changement.

Pourquoi les réformes sont-elles plus difficiles à mettre en œuvre en France qu'ailleurs en Europe ? C'est que sans cesse elles butent sur la force des préjugés qu'entretiennent les héritiers du marxisme. Un marxisme qui n'ose plus dire son nom, sauf dans certaines chapelles d'extrême-gauche, mais qui n'en est pas moins vivace. D'autant plus difficile à contrer qu'il se dissimule sous un masque d'évidences et de bons sentiments. D'autant plus influent qu'il anime une grande partie de ceux qui prétendent s'exprimer « au nom des exploités ». Et nous aurons les plus grandes difficultés à avancer tant que cette mythologie venue venue du XIXème siècle n'aura pas été définitivement purgée comme elle l'a été à peu près partout ailleurs dans le monde. ■

Hubert Landier

Création d'un nouveau groupe de travail :

« Maîtrise du risque social et valorisation du capital humain »

Constitution du groupe : Courant novembre 2007

Lancement du groupe début décembre 2007

Pourquoi un groupe de travail inter-entreprises sur ce thème ?

Le véritable risque social, pour l'entreprise, ne se limite pas à l'éventualité de mouvements de grève. Les expressions collectives d'insatisfaction laissent place en effet à des manifestations beaucoup plus individuelles : absentéisme abusif, somatisation (stress, dépression), perte collective d'efficacité (se traduisant par une augmentation des délais, des pannes, des erreurs, etc.), désengagement, détérioration des relations avec les clients (absence d'empressement, incivilité) et donc de l'image de l'entreprise.

Ces nouvelles formes de risque social, telles qu'elles se développent, peuvent représenter un coût exorbitant pour l'entreprise. Même s'il est peu apparent, celui-ci est susceptible dans certains cas de représenter jusqu'à 10 ou 15 points de rentabilité. Il en va donc de la performance, à la fois durable et globale, de l'entreprise, ce qui représente une « nouvelle frontière » pour la fonction RH.

De là également des questions nouvelles :

- comment évaluer les différentes formes de risque social ?
- comment mesurer l'impact des « coûts sociaux cachés » sur les résultats de l'entreprise ?
- comment cartographier ces risques par site, service, atelier, métier, âge, ... ?
- comment cibler les mesures correctives et en évaluer la rentabilité ?

Les DRH doivent aujourd'hui repenser leur fonction en exprimant leurs actions en termes d'investissements dont ils doivent être en mesure de chiffrer le retour en termes économiques et de contribution à la stratégie.

Afin de réfléchir aux solutions concrètes susceptibles d'être mises en oeuvre, nous vous proposons de participer à la création d'un groupe de travail sur ce thème dans les conditions que nous préciserons en nous contactant.

Hubert Landier

Renseignements et modalités d'inscription au : 01 44 52 89 89

ou " contact@management-social.com "

**PROFITEZ DU SOLDE DE VOTRE BUDGET FORMATION POUR BENEFICIER ENCORE DES DERNIERES FORMATIONS DU CATALOGUE SYNEO 2007
LES JOURNEES SUIVANTES SONT à 600 € au lieu de 695 € HT**

**PROGRAMME COMPLET SUR LES RAPPORTS SOCIAUX EN
1 à 2 JOURNEES DE FORMATION A LA FOIS
INDEPENDANTES ET COMPLEMENTAIRES**

Voir programme complet sur notre site internet : www.syneo.org

E

S'entraîner au débat contradictoire

<http://www.syneo.org/pgfr2007.php?numform=E0>

Reporté au jeudi 29 novembre

Un programme entièrement consacré à des jeux de rôle simulant toute la variété des situations auxquelles vous êtes susceptible d'être confronté, de la plus "soft" à la plus "hard"

QUEL CONTENU ?

- Présentation d'une problématique et recherche en commun d'une solution
- Interpellation par un délégué agressif
- Notification d'une décision désagréable à entendre
- Réunion préalable à un projet de sanction, etc

QUELS OBJECTIFS ?

Vous êtes confronté, à l'occasion de négociations ou de réunions avec les instances de représentation du personnel, à des interlocuteurs parfois habiles à utiliser toutes les subtilités du débat contradictoire.

Seul un entraînement pratique peut alors vous éviter de vous trouver destabilisé.

B² Droit syndical et négociation collective

<http://www.syneo.org/pgfr2007.php?numform=B2>

Reporté au Mardi 11 décembre

QUEL CONTENU ?

- Le paysage syndical français, et articulation entre confédérations syndicalisme d'entreprise
- Les fondements juridiques de la présence syndicale en entreprise
- Moyens et conditions d'exercice de l'activité syndicale en entreprise,
- Le rôle du syndicat dans l'entreprise,
- La négociation collective d'entreprise
- Les différents types de négociations obligatoires,
- Les accords atypiques,
- Comment négocier en l'absence de délégation syndicale.

QUEL OBJECTIF ?

Connaître les règles de droit encadrant la présence syndicale dans l'entreprise et piloter les négociations collectives dans le respect de la loi du 4 mai 2004 sur le dialogue social.

POUR QUI ?

DRH, collaborateurs de la fonction du personnel, dirigeants d'entreprise, directeurs d'établissements.

**PROFITEZ DU SOLDE DE VOTRE BUDGET FORMATION POUR BENEFICIER
ENCORE DES DERNIERES FORMATIONS DU CATALOGUE SYNEO 2007
LES JOURNEES SUIVANTES SONT à 600 € au lieu de 695 € HT**

**PROGRAMME COMPLET SUR LES RAPPORTS SOCIAUX EN
1 à 2 JOURNEES DE FORMATION A LA FOIS
INDEPENDANTES ET COMPLEMENTAIRES**

Voir programme complet sur notre site internet : www.syneo.org

F Se préparer à communiquer en situation de crise
<http://www.syneo.org/pgfr2007.php?numform=F0>

Mardi 18 décembre

QUEL CONTENU ?

- Les raisons pour lesquelles il faut communiquer
- Avec qui communiquer (les interlocuteurs internes et externes)
- La communication interne (construction du message, objectifs à atteindre, intégration de la communication dans le plan de crise)
- La communication en direction de l'extérieur (qui doit-être le porte-parole de l'entreprise)

QUELS OBJECTIFS ?

La maîtrise de la communication représente un atout essentiel en cas de crise sociale ; or une communication réussie ne saurait s'improviser et doit se prévoir à l'avance ; le but de cette journée est de vous y préparer.

**Pour s'inscrire au groupe de travail ou à
l'une de nos formations , merci de contacter :**

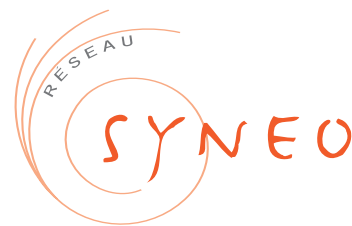
**Fouzia NAIM au : 01 44 52 89 89
ou par mail : fouzia.naim@syneo.org**

Le catalogue 2008 est disponible sur demande

POUR QUI ?

DRH, collaborateurs de la fonction du personnel, dirigeants d'entreprise, directeurs d'établissements.

Bulletin d'inscription aux programmes de formation interentreprises 2007



www.syneo.org

Conditions générales

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales :

- ▶ Une convention de formation, le programme de la formation et l'émergence du stagiaire par demi-journée seront remis à l'entreprise.
- ▶ Le stagiaire se verra remettre, à l'issue de la formation, une attestation de suivi de stage.
- ▶ Les prix HT incluent la fourniture du support de formation ainsi que le déjeuner et les pauses.
- ▶ En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, le responsable de l'inscription devra communiquer à Syneo tous les éléments pour assurer le paiement. Si le paiement n'est pas effectué, Syneo sera fondé à réclamer le montant du paiement des frais de formation auprès de l'entreprise inscrite, solidairement débitrice.
- ▶ L'absence ou l'abandon du stagiaire au cours du programme de formation entraînera le règlement intégral de celui-ci.
- ▶ Seules les annulations réceptionnées au moins 10 jours avant le programme de formation ne seront pas facturées. Pour toute annulation réceptionnée moins de 10 jours avant la date du programme de formation, il sera facturé les dépenses réellement engagées évaluées à 50 % du coût de la formation.
- ▶ Syneo se réserve le droit d'ajourner une session si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, Syneo s'engage à prévenir immédiatement chaque stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session, sachant que nos stages sont programmés deux fois par an.

À retourner à

MCS

22, rue Léon Jouhaux
75010 Paris

ou par fax

01 44 52 02 84

*Syneo est déclaré organisme
de formation sous le numéro :*
11753218575.

Programmes de formation

	Prix HT	Nombre de jour	Prix HT participants à reporter
E S'entraîner au débat contradictoire			
<input type="checkbox"/> Jeudi 29 novembre	695 €	1 jour	€
B2 Droit syndical et négociation collective			
<input type="checkbox"/> Mardi 11 décembre	695 €	1 jour	€
F Se préparer à communiquer en situation de crise			
<input type="checkbox"/> Mardi 18 décembre	695 €	1 jour	€

(voir autres formations 2008 sur notre site : www.syneo.org)

Total HT	€
+ TVA 19,6 %	€
Total TTC de	€

Société	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>
Tel.	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Contact responsable de l'inscription	<input type="text"/>
Adresse de facturation si différente de celle de l'entreprise	<input type="text"/>

Chèque joint à l'ordre de MCS

Règlement sur facture

Date

Cachet de l'entreprise :

Signature :